

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°322 DU JEUDI 04 AVRIL 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

PÂQUES

Le Vicaire de la Paroisse Anne-Marie Javouéh de Nongô invite les autorités à faire régner la justice et la paix

P.3

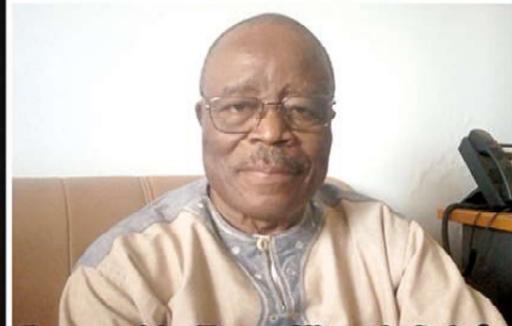


Édito à vue d'Aigle

Les FVG et le CNRD se regardent en chiens de faïence

Les observateurs avertis de la scène politique guinéenne s'accordent pour prédire la reprise des hostilités entre les autorités de la transition et les Forces vives de Guinée, une plateforme qui a en son sein les trois grandes formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) et qui vient de faire une sortie pour dire haut et fort qu'elle ne reconnaîtra plus le CNRD après le 31 décembre 2024... P.2

CONDUITE DE LA TRANSITION



Pourquoi les Forces Vives de Guinée menacent de ne plus reconnaître le CNRD au lendemain du 31 décembre 2024? (Dr Zoutomou)

P.4

DISSOLUTION DES CONSEILS COMMUNAUX



"Ce que nous demandons au président, c'est de considérer les jeunes comme un noyau" (Mamadou Saliou Barry, membre du CNJ)

P.5

LE PRÉSIDENT DU CNT AUX VICTIMES DE KAPORO-RAIL



"Ce discours-là est humain et différent de celui tenu au même endroit par Damaro Camara »

P.6

STRATÉGIE DE COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

Les consultations lancées par le ministre Fana Soumah

P.7

TELIMÉLÉ

Rencontre entre Rotary International Belgique et la population pour le lancement d'un forage d'eau potable, à Dara

P.3

CONTRIBUTIONS

Sud Global: le pouvoir contre l'Occident

P.8



Édito à vue d'aigle



Les FVG et le CNRD se regardent en chiens de faïence

Les observateurs avertis de la scène politique guinéenne s'accordent pour prédire la reprise des hostilités entre les autorités de la transition et les Forces vives de Guinée, une plateforme qui a en son sein les trois grandes formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) et qui vient de faire une sortie pour dire haut et fort qu'elle ne reconnaîtra plus le CNRD après le 31 décembre 2024. Et c'est un euphémisme de dire que ces politiques ne sont pas du tout d'accord avec la façon dont la transition guinéenne est conduite par le général de corps d'armée Mamadi Doumbouya. Quelque temps après sa nomination et la formation de son équipe gouvernementale, le nouveau PM Amadou Bah Oury a rencontré des coalitions

politiques pour leur faire comprendre qu'un glissement du calendrier électoral est quasiment inéluctable. Et comme si tout cela ne suffisait pas, le président de la transition a pris la décision de dissoudre par décret les conseils communaux sur l'ensemble du territoire national. La gestion des affaires courantes sera assurée par les secrétaires généraux des communes, jusqu'à l'installation des délégations spéciales par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Et aucun membre d'une délégation spéciale ne peut faire acte de candidature aux prochaines élections communales. Mais comme il fallait s'y attendre, cet acte posé par l'actuel locataire du palais Mohammed V est diversement apprécié au niveau des états-majors politiques. Si certains acteurs, pour des raisons qui leur sont propres, ont favorablement accueilli cette mesure, d'autres par contre comptent s'y opposer farouchement. C'est le cas par exemple des Forces vives de Guinée. Au lendemain de leur prise du pouvoir, le CNRD et son président ont promis et juré d'organiser, de la base au sommet, des élections libres et transparentes (communales, législatives, présidentielle) pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition ne sera candidat. Suite à leur dernière sortie dans la presse, faudra-t-il craindre, dans un avenir plus ou moins proche, la reprise des hostilités entre les Forces vives de Guinée et les autorités de la transition ? C'est la pertinente question que beaucoup se posent aujourd'hui. Au lieu de se regarder en chiens de faïence, espérons vivement que les deux parties trouveront un terrain d'entente pour éviter à notre pays des soubresauts inutiles qui seraient de nature à retarder le retour à l'ordre constitutionnel.

Kèfina Diakité

CRIEF

Le verdict dans l'affaire ex-DG du FER annoncé pour le 25 avril

L'ex-directeur général du Fonds d'entretien routier (FER), Souleymane Traoré, sera situé sur son sort le 25 avril prochain par devant la nouvelle composition de la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief).



Pour rappel, Souleymane Traoré, ex-DG du FER sous le régime déchu est poursuivi par la Crief pour des faits présumés de détournement de deniers publics. L'annonce a été par le juge Daye Mara lors de l'audience du jeudi 28 mars après les plaidoiries et réquisitions. Cette chambre des appels a été saisie par l'Agent judiciaire de l'Etat, représenté par Me Pépé Antoine Lama, pour contester partiellement la décision du 31 juillet dernier rendue par le président de la chambre du jugement présidée par Francis Kova Zoumanigui. Dans cette sentence, le président Francis Kova Zoumanigui sur l'action publique a renvoyé Souleymane Traoré à des fins de la poursuite pour des faits de détournement de deniers et de surfacturation non établis. Le

déclare par contre coupable des faits de corruption d'agents publics, blanchiment de capitaux et d'enrichissement. Pour la répression le condamne à 18 mois d'emprisonnement dont 11 mois assortis de sursis et au paiement de 1 milliard de francs guinéens d'amende. Le montant de cette amende sera prélevé sur celui de 2 milliards de francs guinéens consignés à la Banque centrale de la République de Guinée à titre de cautionnement.

Le rendez-vous est donc pris pour le 25 avril prochain pour le verdict final dans cette affaire de détournement de deniers publics.

Mamadou Oury

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Fondateur & Administrateur Général

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité, Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication

Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef

Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction

Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité,

Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

Annonces et Pub

Oumar Kabirou Kaba

654 75 56 50

Imprimeur

Arbaba Barry

628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



PÂQUES

Le Vicaire de la Paroisse Anne-Marie Javouéh de Nongô invite les autorités à faire régner la justice et la paix

La communauté chrétienne de la Guinée à l'instar de ses coreligionnaires du monde a célébré le dimanche 31 mars, la fête de Pâques. A la Paroisse Anne-Marie Javouéh de Nongo, une soixantaine de catéchumènes ont pris leur première communion après trois ans d'études. À cette occasion m, Père Marco Diaz a invité les autorités à faire régner la justice et la paix.

L' Aigleinfos : Nous sommes au terme des quarante jours de jeûne et de pénitence. Quel sentiment peut-on avoir en tant que chrétien ayant accompli ce devoir ?

Marco Diaz : C'est d'abord un sentiment de joie parce que nous avons passé quarante jours d'entraînement spirituel pour se préparer à la résurrection du Christ. Pendant ces jours, nous avons intensifié la prière personnelle, avec nos familles, la pénitence et le partage voilà les trois aspects qu'on a accomplis pour cette fête.

L'Aigleinfos : S'abstenir de manger et de boire pendant la journée, qu'est-ce que cela signifie pour les fidèles ?

Marco Diaz : Pour nous, c'est de se réorienter vers Dieu et vers nos proches. Avec la prière, c'est pour être beaucoup plus proches de Dieu, le partage c'est pour être avec nos frères parce que nous vivons en communauté et nous sommes fait à l'image de Dieu, et la pénitence c'est une occasion pour nous purifier nous-mêmes pour pouvoir reprendre la vie autrement.

L'Aigleinfos : Il y en a qui n'ont pas jeûné ou qui n'ont



pu tenir les quarante jours, que direz-vous de ceux-là ?

Marco Diaz : Pour ceux qui n'ont eu l'occasion de jeûner, je veux leur dire que tous les moments sont importants. S'ils trouvent l'occasion de le faire maintenant, Dieu va les entendre parce qu'il regarde la volonté et la croyance de l'homme. Ne vous gênez pas de pratiquer maintenant la prière, la pénitence et même le partage c'est possible de le faire au cours de l'année surtout quand ça vient du

cœur.

L'Aigleinfos : La Pâque est considérée comme la plus grande fête de la communauté chrétienne. Qu'est-ce qui explique cela ?

Marco Diaz : Pour nous c'est très important parce qu'il s'agit du renouveau, un passage de la mort à la vie ou de l'esclavage à la liberté, comme le disent les Juifs. Tout chrétien qui comprend cela sait que sa vie est renouvelée, il doit adorer le Christ.

L'Aigleinfos : Dites-nous combien de catéchumènes seront baptisés cette année par la Paroisse Anne-Marie Javouéh de Nongo ?

Marco Diaz : Nous avons une soixantaine de catéchumènes à baptiser dont quarante femmes en deux groupes. Ce soir nous allons baptiser les adultes et en juin lors de la fête de Saint sacrement, nous allons faire pour les enfants.

L'Aigleinfos : Une fois baptisés ils seront appelés les nouveaux chrétiens. Pourquoi l'église catholique leur attribue cette appellation ?

Marco Diaz : Il s'agit pour eux de connaître davantage qui est Jésus, et s'intéresser à lui. Au-delà de la connaissance, il faut que ces nouveaux baptisés puissent aimer Jésus, ses enseignements, s'engager avec lui et tout ce qu'il a fait au nom de l'Eglise et des hommes.

L'Aigleinfos : Visiblement la Paroisse Anne-Marie Javouéh a fait sa toilette pour accueillir ses fidèles avec qui elle va célébrer la résurrection du Christ. Comment vous préparez à cela ?

Marco Diaz : Naturellement quand il y a une fête, la première des choses c'est de nettoyer les lieux. On va se rassembler autour de trois mille personnes ici, alors il faut une préparation matérielle, et dans cette préparation ce sont des enfants, des jeunes et des adultes qui s'impliquent pour donner une bonne image à la maison de Dieu.

L'Aigleinfos : Pour cette fête de Pâques, quel est votre conseil aux fidèles et aux autorités ?

Marco Diaz : D'abord à la communauté chrétienne je lui souhaite bonne fête de Pâques, et pour les autorités qui nous gouvernent, je voudrais dire en ce moment de transition, nous voudrions que la situation sociale, politique et économique qui n'arrangeait pas le peuple soit claire où règne la justice, la paix.

L'Aigleinfos : Merci beaucoup Père Marco Diaz, Vicaire à la Paroisse Anne-Marie Javouéh de Nongô.

Marco Diaz : C'est à moi de vous remercier !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

TELMÉLÉ

Rencontre entre Rotary International Belgique et la population pour le lancement d'un forage d'eau potable, à Dara

L'e Rotary club Belgique pour l'eau potable pour tous fait un don de deux forages d'eau au secteur Dara dans le quartier Missidé et un autre pour le quartier Barkere, relevant tous de la commune urbaine de Telimélé. C'est une délégation conduite par Mr Mamadou Lamine Diallo dit Papa Lamine entrepreneur qui est l'initiateur et fils du terroir et des Belges que sont Mr Jean Gérard, Mr Philippe le coordonnateur des actions et Mr Bodwin qui est le trésorier. A noter après la présentation de la délégation par le secrétaire général de la commune urbaine et l'intervention du secrétaire

général des collectivités qui représente le préfet, Mr Jean Gérard a pris la parole en expliquant l'importance de ce projet qui n'est autre que l'eau. L'eau c'est la vie et c'est pour cela que le club a décidé d'aider cette population vulnérable que sont les enfants, les femmes et les vieux. En plus, il a surtout insisté sur l'entretien de ce bijou qui peut toucher plus de deux mille ménages et que chaque membre peut avoir plus de dix litres d'eau par jour. Donc il prie les citoyens de bien vouloir garder cette réalisation non pas pour eux mais pour les générations futures parce que eux ils donnent mais l'entretien

revient aux bénéficiaires. Mr Mamadou Lamine Diallo, à sa prise de parole, a expliqué comment on doit s'organiser pour l'entretien en élisant un bureau qui sera composé à peu près de 7 membres. Et ce comité appelé comité de gestion sera composé d'un président et d'un trésorier. Et ce fut au tour des sages de prendre la parole par l'intermédiaire du capitaine à la retraite Mamadou Cherif Diallo de dire combien ce forage nous est important par manque de point d'eau dans le secteur et la concentration humaine qui s'alimente dans les marigots. Le tout suivi des bénédictions.

Sékou Condé



INTERVIEW

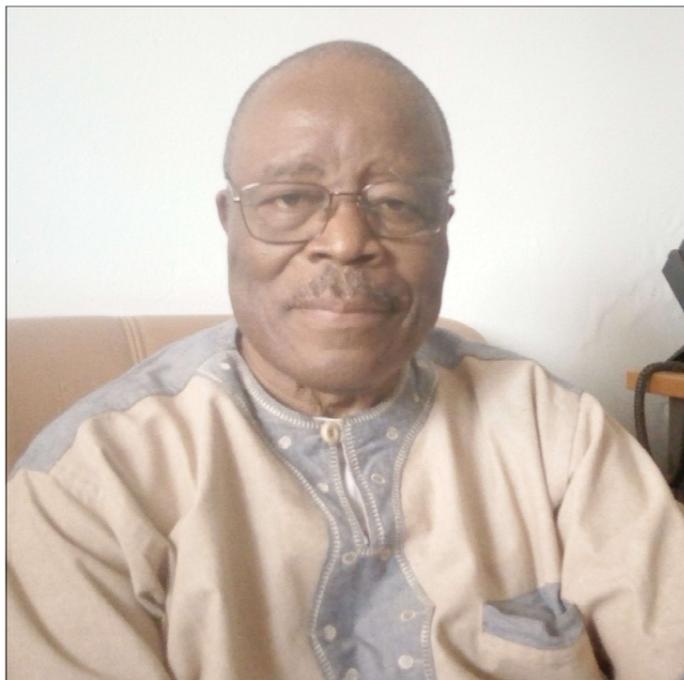
CONDUITE DE LA TRANSITION

Pourquoi les Forces Vives de Guinée menacent de ne plus reconnaître le CNRD au lendemain du 31 décembre 2024 ? (Dr Zoutomou)

« Après le 31 décembre 2024, on ne reconnaîtra plus le CNRD ». C'est la quintessence d'une déclaration publiée le mardi, 02 avril 2024 par les Forces Vives de Guinée. Ces acteurs sociopolitiques hostiles à la conduite de la transition dirigée le Général de Corps d'armée Mamadi Doumbouya, soupçonnent la junte de confisquer le pouvoir. Dans un entretien avec votre quotidien, le vice-président de l'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie-l'ANAD se dit favorable à la formation d'un bloc avec les autres coalitions pour s'opposer à une éventuelle confiscation du pouvoir par la junte. Cependant, Dr Zoutomou Kpoghomou fait part du comportement et du manque de conviction de l'élite guinéenne.

L'Aigleinfos : Les Forces Vives de Guinée menacent de ne plus reconnaître le CNRD s'il n'organise pas la présidentielle avant le 31 décembre 2024. Qu'est-ce qui vous fait croire que la junte n'a pas la volonté d'organiser cette élection ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : La présidentielle ne sera pas organisée avant cette date parce que le Premier ministre Bah Oury l'a dit. Il n'a même pas parlé de possibilité parce qu'il a dit qu'on ne pourra pas tenir la date à cause des dix points qui sont dans le chronogramme de la transition qui ne pourront pas tous être réalisés. Et mieux avant ça, le président de la transition lui-même l'avait dit dans son discours de fin d'année. Il avait carrément fait allusion à cette possibilité. C'est là où nous allons marquer notre



désaccord.

L'Aigleinfos : Comment comptez-vous exprimer votre désaccord au CNRD si toutefois vos réclamations ne

sont pas respectées ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : On ne peut pas vous le dire parce que vous ne pouvez pas aller en guerre

avec celui que vous devez combattre en lui disant que je vais vous attaquer par les airs ou par bateau. Nous savons une chose, nous sommes des légalistes, et nous allons utiliser tous les moyens à notre disposition.

L'Aigleinfos : Dans votre déclaration, vous parlez du respect de plusieurs points du chronogramme de la transition. Parlez-nous en ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Le point le plus important c'est l'allègement du chronogramme de la transition par la mise à l'égard du RGPH 4 et du RAVEC. Nous avons dit que quand les deux sont dans le chronogramme il ne peut être tenu. Le RAVEC par exemple est en expérimentation depuis 2018. Si de 2018 jusque-là ça n'a pas pu apporter quelque chose, qu'est-ce qui vous fait dire que ça peut être fait en neuf mois ? Quand même soyons réalistes. Le RGPH 4 n'est pas nécessaire pour la conduite de la transition, il est conçu aux Nations unies pour les programmes d'aide. Nous disons que ça ne sera pas possible avec ces deux points. On a ajouté d'autres points comme l'arrêt des poursuites judiciaires fantaisistes. Beaucoup diront que quand on demande d'arrêter ces poursuites, qu'on est en train de dire de ne pas poursuivre ceux qui ont détourné, non ! Elles doivent continuer dans le cadre de la moralisation de la chose publique, seulement il ne faut pas mettre les charrues avant les bœufs c'est-à-dire condamner quelqu'un avant de chercher des éléments sur lui.

L'Aigleinfos : Avant vous (FVG), la Convergence des Acteurs Sociopolitiques Engagés dans le Dialogue Inclusif, a fait une sortie similaire. Est-ce qu'il y a possibilité que vous formiez un front commun pour vous opposer à la junte en cas de confiscation du pouvoir ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Nous voulons

effectivement qu'il y ait un front commun et que toute l'opposition se retrouve. Mais le problème guinéen c'est au niveau de l'élite. L'élite n'a pas de conviction dans ses propos, il lui suffit de prendre position puisque nous sommes des experts ici dans la démagogie. Dès qu'il y a une autre tendance, les gens y vont. Quand on est aligné à des principes comme ça très légers, on ne peut pas former un front commun mais si on a la force nécessaire, on pourra toujours trouver des alliés. Aujourd'hui, la CEDEAO a finalement pris la mesure de la chose en disant qu'elle tient à ce que la transition finisse en fin 2024 ; c'est déjà un atout.

L'Aigleinfos : Est-ce le problème du chronogramme de la transition c'est le Général Doumbouya ou ce sont les politiques qui l'entourent ?

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : Non, il est venu certainement avec de bonnes intentions mais les intentions peuvent cacher la réalité. Et cette réalité c'est que dès le départ, on avait quand même su des velléités de confiscation du pouvoir. Au niveau de la charte, on avait dit ça allait être inclusif, et il a fait semblant d'inviter les partis politiques pour faire des propositions qui n'ont jamais été prises en compte, la formation du CNT également qui a été faite par copinage. Mais de toutes les façons, on dit souvent que le poisson pourrit par la tête. Si la transition ne marche pas, on ne dira pas que ce sont les gens qui sont à côté de Mamadi, c'est plutôt sa responsabilité qui sera engagée.

L'Aigleinfos : Merci à vous Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou, vice-président de l'ANAD, membre des Forces Vives de Guinée.

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

MISE EN PLACE DES DÉLÉGATIONS SPÉCIALES Le sujet s'invite à l'AG du RPG Arc-en-ciel

La mise en place annoncée des délégations spéciales s'est invitée le samedi 30 mars à l'AG du RPG Arc-en-ciel à son siège national à Gbessia. Lansana Komara, ancien ministre et membre du bureau politique national, a dit, au nom du parti, tout le mal qu'il pense de la dissolution des conseils communaux. « Nous nous opposons catégoriquement à la mise en place des délégations spéciales. Il y a une déclaration des Forces vives de Guinée qui rejette catégoriquement l'installation des délégations spéciales qui est disponible dans tous les médias. Et en tant que membre des Forces vives, nous rejetons ce forçage que le pouvoir en place est en train de faire. On ne peut pas dissoudre tous les conseils

communaux du pays. Il y a au moins 300 et quelques communes urbaines 38 communes rurales. Vous venez dissoudre tout ça d'un seul coup pour mettre quoi et c'est pour quand vous allez terminer la mise en place de ces délégations spéciales... Nous à nos yeux c'est une manière de prolonger encore la transition. C'est pourquoi nous demandons aux dirigeants actuels d'ouvrir les yeux et de revenir à de meilleurs sentiments parce que cette méthode ne marchera pas, même le peuple ne l'acceptera pas. Pour dissoudre un conseil communal, il faut des fautes avérées, il faut qu'ils reviennent ça et que dans les meilleurs délais qu'ils reviennent à de meilleurs sentiments. Cette voie-là ne marchera pas, il faut

qu'ils acceptent de respecter les lois de la République. C'est les mêmes lois qui disent que pour dissoudre un conseil communal, il faut des preuves. Et après la dissolution, il faut organiser les élections. Mais si tu n'organises pas les élections, tu laisses le vide comme ça alors que la nature a horreur du vide. Ou si on ne peut pas organiser les élections qu'est-ce qu'on fait, on proroge le mandat. Mais rien de tout ça n'est fait, on vient dissoudre tout. Aujourd'hui, il y a un vide dans toutes les communes et personne ne sait c'est jusqu'à quand. Ceux qui ont conseillé ça au CNRD, les a mis dans des erreurs... », a déclaré Lansana Komara à l'AG du RPG Arc-en-ciel.

Mamadou Oury



DISSOLUTION DES CONSEILS COMMUNAUX

«Ce que nous demandons au président, c'est de considérer les jeunes comme un noyau» (Mamadou Saliou Barry, membre du CNJ)

Le président de la transition a dissous tous les conseils communaux du pays. Le Général de Corps d'armée souhaite les remplacer par des délégations spéciales comme il l'avait exprimé fin décembre dans son adresse à la nation. Le Conseil National des Jeunes de Guinée apprécie cette mesure et souhaite que les jeunes soient au cœur de ces futures délégations spéciales. Une idée exprimée par Mamadou Saliou Diallo, responsable chargé de la planification, suivi et évaluation de cet organe.

L' Aigleinfos : Le président de la transition a dissous les conseils communaux sur l'ensemble du territoire national comme il l'avait annoncé le 31 décembre 2023 dans son adresse à la nation. Comment

avez-vous réagi à cette décision ?

Mamadou Saliou Barry : Nous avons bien suivi cette dissolution qui était bien prévisible parce que depuis quelques mois on en parle. Maintenant comment on a apprécié ? On devrait aller quand même aux élections s'il s'agissait de renouveler leur mandat mais vu qu'après 2020 on s'est retrouvé dans une transition, il fallait trouver un autre moyen pour les remplacer par de nouvelles équipes à la tête de ces mairies. J'apprécie cette décision parce qu'à mon avis, il n'y avait pas d'efficacité dans le travail au sein de ces conseils communaux.

L'Aigleinfos : La dissolution de ces conseils communaux est effective mais le président n'a pas annoncé à quand la mise en place de ces futures délégations spéciales. Ce qui suscite une autre interrogation chez les citoyens ?

Mamadou Saliou Barry : Je crois que ça est en cours parce que bien avant la dissolution de ces conseils communaux, le MATD avait demandé aux Gouverneurs et Préfets de remonter des membres par délégations spéciales. Je crois qu'ils sont en train de réviser ces lieux et voir comment passer à leur



mise en place.

L'Aigleinfos : Vingt-cinq membres par délégation spéciale, c'est le quota défini. Comment vous trouvez la place de la jeunesse dans ces listes ?

Mamadou Saliou Barry : Nous nous intéressons à cet aspect parce que c'est la partie la plus importante pour nous la jeunesse malgré ce que des gens racontent sur nous. Ils nous traitent d'opportunistes parce qu'on a demandé à être dans ces délégations. Qu'on soit là où elles seront mises en place, l'essentiel c'est de faire en sorte que certains se retrouvent dedans afin que des élections soient organisées parce qu'à l'issue de ces élections nous pensons que d'autres jeunes pourraient se retrouver à l'exécutif communal. Ce que nous demandons au gouvernement c'est de considérer les jeunes comme un noyau de la population guinéenne parce qu'aujourd'hui nous occupons 77,3% de la population c'est un aspect

qu'il faut considérer parce que si vous voulez la paix, la réussite dans notre pays, il faut prendre en compte les préoccupations de la jeunesse.

L'Aigleinfos : La jeunesse est au centre de toutes les sensibilités de notre pays mais comment vous avez réagi à la sortie du Premier ministre Bah Oury qui a dit clairement que les élections présidentielles ne seront pas organisées cette année ?

Mamadou Saliou Barry : Je ne peux pas m'exprimer là-dessus parce que nous sommes un organe consultatif de l'Etat mais je crois que le Premier ministre a déjà engagé des concertations à ce niveau et on va attendre le résultat de ces concertations pour se prononcer à ce niveau. Il faut quand même rappeler que nous avons été mis en place dans le cadre de l'accompagnement de la transition.

L'Aigleinfos : Le CNJ a

demandé à certains partenaires de nous accompagner parce que nous sommes valablement représentés partout en Guinée.

L'Aigleinfos : On dit souvent que le salut de la Guinée va passer forcément par la jeunesse mais une jeunesse qui se laisse souvent emporter par des événements. Quel message avez-vous pour cette couche majoritaire ?

Mamadou Saliou Barry : Ce que je demande aux jeunes c'est d'être plus pragmatiques et réfléchis. Aujourd'hui je suis dans le CNJ, je n'ai pas besoin d'être dans une délégation spéciale mais il est de mon devoir d'accompagner d'autres jeunes qui voudraient être dans les mairies. Pour cela, on a besoin d'une jeunesse très patiente, disposée à accompagner des actions concrètes qui soient du gouvernement ou des partis politiques. Qu'elle évite de tomber dans l'émotion.

L'Aigleinfos : Merci à vous Mamadou Saliou Barry, chargé de la planification, suivi et évaluation du Conseil National des Jeunes de Guinée.

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu



LE PRÉSIDENT DU CNT AUX VICTIMES DE KAPORO-RAIL

«Ce discours-là est humain et différent de celui tenu au même endroit par Damaro Camara »

Lors de la cérémonie de pose de la première pierre pour la construction du nouveau siège de l'assemblée nationale, le président du Conseil National de la Transition a présenté des excuses et demandé pardon aux occupants du site de Koloma, déguerpis en 2019 par le régime Condé pour cause d'utilité publique. Ce pan du discours tenu par l'ancien président du Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne est tombé dans de bonnes oreilles chez les victimes de ce déguerpissement dont certains étaient présents à l'endroit.

L'Au lendemain de cette sortie du président du CNT, l'association des victimes de Kaporo-rail Kipé 2 et Dimesse a salué le contenu de ce discours qui, selon elle, le reconforte dans son combat.

L'Aigleinfos : Cinq ans après que vos maisons soient démolies, que vous soyez poussés de force à quitter le site de Koloma, une autorité prend la mesure sur elle de vous demander pardon. Comment avez-vous accueilli ces mots du président du CNT, Dr Dansa Kourouma ?

Mamadou Samba Sow : Nous avons apprécié ce pan de son discours en demandant pardon aux victimes de Kaporo-rail que nous sommes. C'est déjà un pas important qui est franchi venant de la part d'un des plus hautes autorités du pays. Ce discours-là est humain et différent de celui tenu au même endroit par Monsieur Amadou Damaro Camara, ancien président de l'assemblée nationale qui avait dit qu'il a reçu de l'Etat des domaines nus alors qu'il y avait des populations qui étaient là. Il est allé jusqu'à prétendre qu'il y a eu dédommagement des victimes 1990, ce qui est archi faux. Donc voir Dr Dansa nous



demandé pardon parce qu'il connaît le dossier, ça donne l'impression que le dossier est réglé et que les victimes ont accepté, non ! Nous ne sommes pas arrivés à ce stade. Il y a des négociations en cours entre les autorités actuelles et les victimes mais officiellement nous ne sommes pas parvenus à un accord.

L'Aigleinfos : Est-ce que le fait pour le Président du CNT d'exprimer une pensée positive aux victimes de Kaporo-rail nécessite d'aller vers l'aboutissement de ces négociations afin que vous soyez rétablis dans vos droits ?

Mamadou Samba Sow : C'est pour cela que nous demandons son implication, lui qui connaît le dossier et qui est un pilier de ce régime pour qu'on ait un dénouement pour rendre justice à ces nombreuses familles. C'est très rare de voir une autorité demander pardon surtout que si l'erreur commise n'a pas été en son temps. Rien que cela prouve qu'il y a une volonté politique de résoudre ce problème. Des autorités de la présidence sont venues vers nous pour nous rencontrer (les victimes de 1998 et celles de 2019). Elles ont été

recensées, l'évaluation des biens qu'elles ont perdus est en cours et très prochainement nous ferons appel à la presse pour informer l'opinion nationale et internationale de l'évolution de ce dossier. Maintenant ce que nous demandons au président du CNT c'est de s'impliquer pour qu'une solution définitive et heureuse soit trouvée. Nous pensons qu'il en a les moyens parce qu'il a une écoute au niveau du palais.

L'Aigleinfos : Une décision avait été prise dans ce même dossier. Où en est-on aujourd'hui ?

Mamadou Samba Sow : La personne incriminée qui est Monsieur Mama Camara, ancien secrétaire général du Ministère de la Ville et de l'Aménagement du territoire qui avait signé l'autorisation de mettre des bornes et non de détruire des maisons, a été reconnu coupable pour destruction des biens privés, d'abus d'autorité mais malheureusement il est en fuite, et à ce jour-là ni la justice ou encore les forces de sécurité n'ont réussi à le localiser. À ce jour il doit aux victimes, plus de quatre milliards de francs guinéens. Nous nous cherchons à identifier ses biens ce qui n'est pas facile parce qu'il est

introuvable. Nous estimons que s'il y a lieu de lancer un mandat d'arrêt contre lui pour qu'il soit retrouvé et qu'il purge sa peine.

L'Aigleinfos : Dans les prochains mois ou années, le siège de l'assemblée va pousser sur les ruines de Kaporo-rail pour cause d'utilité publique. Est-ce que vous attendez quelque chose de la part des autorités ?

Mamadou Samba Sow : Depuis la prise du pouvoir par le CNRD, nous avons adressé deux mémos au Général Doumbouya, et ce que nous demandons c'est à la limite, que nous soyons recasés. Qu'il ait des terres suffisantes pour les victimes et un montant de compassion pour leur permettre de reconstruire leurs maisons, nous ne disons pas forcément qu'il faut retourner à Kaporo-rail mais réconcilier les victimes et l'Etat comme l'avait dit Alpha Condé le 04 mai 2016 sur la RTG.

L'Aigleinfos : Merci à vous Mamadou Samba Sow, porte-parole des victimes de Kaporo-rail et Dimesse !

Mamadou Samba Sow : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

Moussa Tiégboro Camara interpelle le tribunal

L'e mardi 02 avril 2024, l'audience du procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 devant le tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry a été boudée par les avocats de la défense. Les accusés présents se sont relayés à la barre pour attirer l'attention du tribunal sur leur situation. C'est le cas de Moussa Tiegboro Camara, ancien patron des Services spéciaux et de l'anti-drogue. «Comme l'a dit mon confrère

Colonel Blaise Gomou, effectivement depuis avant-hier nous sommes là-dessus pour discuter avec nos avocats (...) S'il faut parler de tout ce dont nous souffrons ici on peut passer toute la journée. Nous sommes des pères de famille, nous sommes là pour des faits, on est en train de juger les faits, jusqu'à preuve du contraire nous sommes sur le font, on est en train de voir ce qui va se passer. Qu'on soit accusé, qu'on soit coupable ou quoi pour le moment le débat

continue. Et depuis l'autrefois, on a fait un mois depuis le 1er jusqu'au 20 on était au repos suite à un renvoi qui a abouti à un débat qui s'est tenu ici, un débat très houleux, entre professionnels de droit, tout ça c'est à l'avantage de qui ? Ou au désavantage de qui ? C'est nous qui souffrons. Vous, vous êtes là tranquilles, on vous voit mais c'est nous qui souffrons, les autres qui disputent tout est bon mais on veut savoir ce qui s'est passé, qui a fait quoi pour

que nous sortions ici, ou ceux qui doivent sortir quittent ici. En réalité, la famille souffre, tout monde souffre avec nous...Voyez moi je ne suis jamais gros mais j'ai beaucoup fondu, ce n'est parce que je pense à ça, pourquoi ces renvois et ces renvois sont à juste titre, s'il y'a un problème il faut régler. Quand il y a un problème il faut régler. (...) Franchement il faut que vous nous aidiez, pour que les décisions soient prises, pour

que les gens là se comprennent entre eux. Les parties là nous sommes tous entre Guinéens, on a servi le pays comme vous autres à un moment donné et on continue à penser à servir ce pays que ça soit maintenant dans notre fonction ou pas mais le temps mis nous a traînés, nous a traités dans beaucoup de choses», a interpellé Moussa Tiégboro Camara.

Mamadou Oury

STRATÉGIE DE COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

Les consultations lancées par le ministre Fana Soumah

Le mardi, 2 avril 2024, le ministre de l'Information et de la communication avec l'appui des partenaires techniques et financiers a lancé des consultations autour de l'élaboration de la stratégie gouvernementale pour le développement de la Guinée.



Cette initiative est appuyée par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 119800 dollars US. Et la mission durera trois (3) mois qui devra aboutir à l'élaboration d'un plan de communication qui sera budgétisé. Un plan qui s'étendra sur une année et aussi à l'élaboration de certains modules de formation pour renforcer les capacités des cadres du ministère de l'information et de la communication et des acteurs qui évoluent dans le domaine de la communication.

Le chef de mission du cabinet CCM WIDE, Broussard Falola et la spécialiste communication et relations publiques au sein de l'unité de coordination et d'exécution des projets (UCEP), Mme Keïta Aïssatou Bah ont tour à tour souligné que le gouvernement guinéen et le groupe de la BAD financent conjointement le projet d'appui à la mobilisation des ressources internes et à la formalisation des entreprises. Ce projet selon eux, vise à accompagner le gouvernement dans la mobilisation des recettes fiscales et aussi la facilitation de la formalisation des entreprises.

C'est dans le cadre de ce projet que le gouvernement a bénéficié de cet accompagnement à travers le

ministère de l'information et de la communication pour l'élaboration de la stratégie nationale de communication gouvernementale pour développement.

« Cette stratégie va permettre éventuellement au gouvernement de pouvoir renforcer sa visibilité, communiquer sur de nombreuses réformes, actions, projets et programmes qu'il finance à travers le pays pour le développement du pays. Elle va également au gouvernement de recueillir les aspirations des populations à la base en matière de communication et de veiller à ce que les aspirations soient prises en compte » ont-ils indiqué.

La Directrice nationale de la communication et des relations avec les médias privés, Djontan Diarra, soulignera que la mise en place de cette stratégie va permettre au gouvernement de communiquer de manière organisée. Cela pour permettre aux populations d'être édifiées sur les actions que mènent les autorités sur le terrain pour le développement du pays.

« C'est un processus qui a commencé il y a plus d'un an. Et lorsqu'on commençait, il y avait une liste de 9 cabinets d'information et de la Communication qui voulaient participer. Des cabinets qui

venaient de la Belgique, le Mali, du Burkina Faso. C'est suite à cela qu'un a été retenu avec l'appui technique de l'UCEP et un appui financier de la BAD à hauteur de 119800 dollars US », dira-t-elle.

Dans son intervention de circonstance, le ministre Fana Soumah a rappelé que depuis le 5 septembre 2021, beaucoup de projets de développement et d'infrastructures ont été lancés dans tous les domaines. « C'est pourquoi, sous l'égide du Ministère de l'Information et de la communication, ce processus est entré en droite ligne de la politique de refondation de l'État et de rectification institutionnelle chères au Président de la République, le Général de Corps d'Armée, Colonel Mamadi Doumbouya et à son Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Amadou Oury Bah. D'où l'élaboration avec le cabinet CCM WORD WIDE et l'ensemble des parties prenantes pour trouver des voies et moyens afin de doter le gouvernement d'une véritable stratégie de communication pour le développement. Je suis conscient des défis qui vous attendent pour atteindre l'ensemble des objectifs. Mais je reste convaincu, que grâce à l'approche participative, inclusive et transparente que vous allez imprimée dans l'accomplissement de cette mission, vous parviendrez à nous donner une stratégie de communication gouvernementale pour le développement très efficace. J'invite donc toutes les parties prenantes, y compris les cadres du ministère de l'information et de la communication, les acteurs des télécommunications, les acteurs des médias publics et privés, les membres de la Haute Autorité de la Communication, à contribuer activement à la réussite de ce processus », a déclaré Fana Soumah.

Kaba Kankoula

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

L'audience du mardi 02 avril boudée par les avocats de la défense

Tout le monde a été surpris de constater l'absence de la quasi-totalité des avocats de la défense le mardi 02 avril 2009, au procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 qui se tient au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry.



Le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009, que beaucoup qualifient de procès du siècle en Guinée, se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry. À l'audience du mardi 02 mars, tout le monde a été surpris de constater l'absence de la quasi-totalité des avocats de la défense. Les prévenus ont alors défilé à la barre pour faire part des difficultés rencontrées pour la conduite de ce procès dont le verdict est attendu avec impatience par les victimes, les accusés eux-mêmes, le peuple de Guinée dans son ensemble et les organisations de défense des droits de l'homme.

Le ministère public a soutenu qu'il a écrit, en bonne et due forme, une note d'information au Bâtonnier de l'Ordre des avocats pour informer l'ensemble des avocats de la défense de la reprise du procès ce mardi 02 avril 2024. Les avocats auraient été informés par voie d'huissiers qui sont passés dans leurs cabinets respectifs.

Face à cette situation, le

président du tribunal, Ibrahima Sory 2 Tounkara, s'est fait le devoir de rappeler que les prévenus ne peuvent pas être jugés sans la présence de leurs avocats.

« Le tribunal leur permettra de discuter avec leurs conseils parce qu'il ne faut pas qu'ils perdent du temps inutilement. Mais si toutefois ils n'arrivent pas à s'entendre, le tribunal sera obligé d'en commettre ou de demander la commission des avocats pour vous », a-t-il fait observer avant de renvoyer l'audience au 08 avril prochain pour la continuation des débats.

À noter que dans ce dossier criminel, il y a onze accusés qui ont déjà comparu et qui attendent de connaître leur sort judiciaire. Ce sont: Moussa Dadis Camara, Aboubacar Sidiki Diakité alias Toumba, Claude Pivi (en fuite), Moussa Tiégboro Camara, Marcel Guilavogui, Paul Mansa Guilavogui, Blaise Gomou, Ibrahima Camara dit Kalonzo, Mamadou Aliou Keita, Abdoulaye Chérif Diaby, Cécé Raphaël Haba.

Kaba Kankoula

CONTRIBUTIONS

Sud Global: le pouvoir contre l'Occident

Le terme «Sud Global» est apparu pour la première fois en 1969 dans un article du militant politique Carl Oglesby dans le journal libéral catholique «Commonweal», qui affirmait que la guerre du Vietnam était le point culminant d'une histoire de «domination du Nord sur le Sud Global». Il a ensuite été utilisé dans un rapport bien connu de 1980, intitulé «Nord-Sud: un programme pour la survie», publié par une commission indépendante dirigée par l'ancien chancelier allemand Willy Brandt, et dans un rapport de 1990 intitulé «Le défi lancé au Sud: Le rapport de la Commission Sud», publié par une commission de l'ONU dirigée par Julius Nyerere, alors président de la Tanzanie. Cependant, elle ne s'est largement répandue qu'après l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, qui a également marqué la fin de ce qu'on appelle le «Second Monde».

Dans la seconde moitié du XXe siècle, des groupes tels que le Mouvement des non-alignés fondé en 1961 ainsi que le G-77 fondé aux Nations Unies en 1964 ont cherché à promouvoir les intérêts collectifs des plus pauvres et libéré des lourdes chaînes du colonialisme dans un monde dominé par les anciennes puissances impériales.

Le terme «Sud Global» fait référence à divers pays du monde situés dans l'hémisphère sud et désigne un mélange d'éléments politiques, géopolitiques et économiques partagés entre ces nations. Ces pays sont également décrits par les termes «en développement», «moins développés», «sous-développés» ou «tiers-monde», termes qui tendent cependant désormais à être supplantés par celui-ci, car ces trois derniers contiennent également un sens péjoratif.

En général, ces pays sont plus pauvres, ont un niveau de développement socio-économique et industriel relativement faible, ont des niveaux d'inégalités de revenus plus élevés et souffrent d'une espérance de vie plus faible et de conditions de vie plus dures que les pays du «Nord Global», c'est-à-dire les nations les plus riches situées principalement en Amérique du Nord et en Europe, avec quelques ajouts du Sud géographique, c'est-à-dire en Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) mais aussi ailleurs (par exemple Japon).

Les pays du «Sud Global», qui ont pour la plupart été les victimes tragiques de l'impérialisme, de la domination coloniale et de



l'influence économique, sociale et politique généralement considérable de la part de puissants pays occidentaux, les pays africains étant par exemple les plus typiques, représentent plus de 85 % de la population mondiale, soit la grande majorité de l'humanité, et près de 40 % du PIB mondial.

Dans le même temps, depuis le début du XXIe siècle, on assiste à un déplacement des richesses de l'Atlantique Nord vers l'Asie et le Pacifique, comme l'a souligné la Banque mondiale. D'ici 2030, on prévoit que trois des quatre plus grandes économies se trouveront dans les pays du Sud, dans cet ordre la Chine, l'Inde, les États-Unis et l'Indonésie. Déjà, le PIB par rapport au pouvoir d'achat des pays du groupe BRICS dominé par le «Sud Global» –Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis et Iran–dépasse le PIB

équivalent du groupe G7 du «Nord Global».

Le terme «Sud Global», qui n'est donc pas strictement géographique (la Chine, l'Inde et le Mexique sont par exemple dans l'hémisphère Nord), a été une fois de plus mis sur le devant de la scène en raison des réticences de nombreux pays leaders d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine se tenir aux côtés de l'OTAN dans la guerre qui se déroule depuis le 24 février 2022 en Ukraine. La guerre a donc mis en lumière le «Sud Global» en tant que facteur géopolitique important.

Il ne fait aucun doute, après tout, que le terme «Sud Global» est une expression unificatrice importante et incarne apparemment un fort sentiment d'insatisfaction à l'égard des institutions internationales établies qui reflètent les intérêts géopolitiques et économiques des pays occidentaux.

L'invasion de la Russie a fait ressortir la colère mondiale

accumulée contre l'Occident, soit à cause des années de colonialisme et de pratiques néocoloniales, soit à cause des deux mesures avec lesquelles les pays occidentaux traitent les violations des droits de l'homme dans diverses régions du monde.

Les pays du «Sud Global» n'ont majoritairement pas imposé de sanctions à la Russie, qui est un membre non occidental du «Nord Global». Certains pays ont même accru leurs échanges commerciaux avec Moscou, compromettant ainsi grandement l'efficacité des sanctions occidentales. En 2022, par exemple, les échanges commerciaux de la Russie ont augmenté de 68 % avec les Émirats arabes unis et de 205 % avec l'Inde.

La plupart des pays du «Sud Global» critiquent dans le même temps Israël, considérant la guerre à Gaza comme une conséquence de l'occupation israélienne, de l'oppression des Palestiniens et de l'application sélective des règles du droit international. En raison de leur propre histoire, de nombreuses personnes en Afrique et en Amérique latine envisagent les événements dans une perspective postcoloniale.

L'Afrique du Sud, l'un des États économiquement les plus puissants et les plus modernisés d'Afrique et donc un modèle et un porte-parole pour de nombreux États du continent, a adopté une attitude extrêmement critique à l'égard d'Israël, dénonçant le meurtre d'enfants et de civils innocents. L'Argentine, de l'autre côté de l'Atlantique, a condamné les attaques des forces armées israéliennes contre des infrastructures civiles et a appelé au respect du droit international humanitaire.

Le «Sud Global» se présente donc comme la seule opportunité de résistance des pays qui le composent et qui s'inspirent d'une vision du monde anticoloniale et anti-impérialiste, contre le «nouvel ordre des choses» que les États-Unis et les autres économies puissantes de l'Occident le promeuvent vigoureusement. Le «Sud Global» affiche simultanément une puissance politique et économique que les «pays en développement» et le «Tiers Monde» n'ont jamais eu.

Certains de ces États sont des sources essentielles de ressources minérales, de chaînes d'approvisionnement et parfois d'innovations nécessaires au développement mondial, ce qui leur confère plus d'influence qu'ils n'en avaient au XXe siècle.

Nous voyons donc les dirigeants adopter ce terme avec passion. Le Premier ministre indien Narendra Modi a précédemment déclaré que son pays était devenu «la voix du Sud», tandis que le président sud-africain Cyril Ramaphosa a déclaré que son objectif était de faire avancer «l'agenda du Sud».

En conclusion, je voudrais souligner que le camp des pays anti-internationalistes, appelé «Sud Global», qui ne cède pas à la volonté des pays riches de l'Occident internationaliste, se renforce de plus en plus et marque la transition d'un monde unipolaire sous la direction des États-Unis et de leurs alliés vers un monde multipolaire.

***Isidoros Karderinis est né à Athènes en 1967. Il est journaliste, romancier et poète.**



DISSOLUTION DES CONSEILS COMMUNAUX

Ce qu'en pense un ancien gouverneur, spécialiste des collectivités locales

L'affaire de dissolution des conseils communaux par le chef de la junte en Guinée fait couler encre et salive. Cette décision du Général des Corps d'armée Mamadi Doumbouya est diversement appréciée par l'opinion. Des formations politiques majoritairement représentées sur le territoire national dénoncent la mesure et soupçonnent le tombeur d'Alpha Condé de les exclure. Sory Diabaté, ancien cadre au Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation et ancien Gouverneur de la région de Labé a donné son avis sur ce sujet dans cet entretien accordé à votre quotidien.

L'Aigleinfos : Le président de la transition a enfin dissous les conseils communaux dont les mandats sont expirés depuis 2023, et qui seront remplacés par des délégations spéciales très prochainement. En la matière, qu'est-ce qui devrait fait ?

El Hadj Sory Diabaté : Une autorité ne peut pas délibérément décider de dissoudre les collectivités même le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Mais en cas de faute grave qui engage la responsabilité des ¾ des membres d'un conseil communal, alors la proposition de dissolution est automatique. Cette fois, ça doit venir du Ministre du MATD et porté en conseil des ministres à l'attention du Président de la République qui, conformément à la loi, prend un décret pour dissoudre le Conseil communal.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'en cas de détournement de deniers publics ou corruption dans un conseil communal, le ministre de la Justice peut intervenir ?

El Hadj Sory Diabaté : Le ministre de la Justice ne peut pas s'autosaisir des questions relatives au fonctionnement de ces collectivités décentralisées mais quand il est saisi, naturellement la chose qui fait conflit est traitée conformément à la loi.

L'Aigleinfos : Vous avez une expérience dans le cadre de la gestion des collectivités en tant qu'ancien gouverneur. Quel est votre constat de la façon dont les collectivités sont gérées en Guinée ?

El Hadj Sory Diabaté : On ne gère pas les collectivités par des humeurs : méchant, gentil. La gestion des collectivités c'est l'application correcte de toutes les dispositions applicables à leur gestion. Il est arrivé à des moments où des responsables n'ont pas été très stricts et dans ce cas, ce n'est pas la collectivité qu'on supprime mais plutôt le responsable



qu'on débarque et on le remplace. Mon constat, c'est de dire que ça n'a pas été facile partout mais de façon générale, on peut dire la décentralisation suit son cours normal en Guinée.

L'Aigleinfos : La gestion de ces mairies est confiée désormais aux secrétaires généraux en attendant la mise en place des délégations spéciales. Qu'est-ce qui différencie un conseil communal d'une délégation spéciale ?

El Hadj Sory Diabaté : Une délégation spéciale est conduite par un délégué spécial pour une période de six mois renouvelable une fois. Quant à une collectivité, le délai est non négociable. Mais comme elles sont un couloir de l'Etat, elles doivent contribuer à la mise à exécution des décisions de l'Etat mais elles n'ont pas le même pouvoir, le même statut ni la même qualité que des élus.

L'Aigleinfos : Quels sont les critères de désignation d'une délégation spéciale ?

El Hadj Sory Diabaté : Généralement c'est le MATD qui élabore des critères et fait un appel à candidatures et celles qui seront retenues

auront des tâches très claires mais si elles pensent que c'est une occasion de s'enrichir, non tel n'est pas le cas. Il faut insister là-dessus parce que c'est ce que beaucoup croient.

L'Aigleinfos : Il y a des politiques qui crient à l'exclusion pensant que le CNRD veut mettre ses hommes à la tête de ces délégations pour les affaiblir. Comment vous voyez leur réaction ?

El Hadj Sory Diabaté : Il est facile de critiquer, de se donner des droits surtout quand on ne les maîtrise pas très bien. Sinon, un parti politique par définition c'est une association de personnes libres conformément à une loi qu'on appelle la charte des partis ayant pour objectif clair, la conquête du pouvoir. Quand ils parlent d'exclusion c'est leur droit sauf qu'au niveau des délégations spéciales on ne parle pas d'élection, c'est des gens qui seront désignés, on leur confie une mission temporaire et ensuite on passe aux élections. Maintenant en cas d'élection, s'ils voient que leur droit n'est pas pris en compte ils peuvent se fâcher parce que qui dit élection c'est priorité aux partis politiques.

L'Aigleinfos : Quelles recommandations avez-vous

pour les autorités avant la mise en place des délégations spéciales et l'organisation des élections communales ?

El Hadj Sory Diabaté : J'ai une petite expérience pour avoir passé le plus clair de ma vie au niveau de l'administration du territoire avant l'élaboration de la première loi fondamentale et celles qui ont suivi. Donc comme recommandation, soyons patients, nous citoyens, ayons confiance à nos institutions, ne nous empêchons pas de donner des intentions aux gens. Ne préjugeons rien et prenons des mesures opportunes en nous fondant sur la loi.

L'Aigleinfos : Merci Monsieur Sory Diabaté, ancien cadre au ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation et ancien gouverneur de la région de Labé.

El Hadj Sory Diabaté : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

DRAME

5 morts dans un incendie à Hafia

Cinq (5) membres d'une même famille, dont une nourrice, ont connu, dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars 2024, une fin tragique dans un incendie à Hafia 2, dans la commune de Dixinn, à Conakry.

hierno Sadou Bah est le père de famille éploré. Il est revenu sur ce drame: «Je me suis réveillé de façon brusque. Cela est dû au fait qu'habituellement mon garçon nous réveille à 4h du matin pour le petit déjeuner, mais aujourd'hui de la façon dont il a tapé la porte, j'ai compris qu'il y a quelque chose, ce n'est pas habituel. Dès que j'ai ouvert la porte, j'ai vu les flammes. Ça avait déjà pris le salon et la chambre des enfants qui sont décédés-là. J'ai forcé de sortir, j'ai un garçon qui m'a aidé à sortir en me disant qu'il faut sortir parce que si je ne peux pas secourir quelqu'un au moins que moi je puisse me sauver. Je suis sorti

et je me suis assis à regarder les flammes dévorer ma maison. Le bilan est lourd. J'ai perdu trois de mes enfants, deux filles et un petit garçon, mon tout chéri c'est mon papa. La première est décédée, elle est mon 3e geste, elle s'est mariée ça fait juste un an, sa jeune sœur de la 11e année, plus la femme de mon beau-frère et son bébé de 2 mois. On s'en remet à Dieu puisqu'il ne demande à personne, il fait ce qu'il veut quand il veut et comme il veut...Ça ne peut être qu'un court-circuit. On coupe le courant ça fait des va-et-vient. Certainement, il y a eu surtension. Je ne peux pas l'affirmer c'est une supposition

puisque je dormais. Mais je sais qu'à un moment donné le courant était coupé. Est-ce que c'est à son retour que ça s'est passé ?»

Mr Bah n'a pas manqué de remercier les habitants de Hafia qui se sont mobilisés pour la circonstance pour secourir sa famille avant l'arrivée tardive des sapeurs-pompiers.

«On remercie les habitants de Hafia qui sont d'une solidarité exemplaire. On a appelé les pompiers jusqu'au petit matin, ce sont les jeunes de Hafia qui ont réussi à éteindre le feu. Malheureusement, on n'a pas pu sauver les cinq-là».

Kèfina Diakité

PAQUES 2024

L'archevêque de Conakry fait une invite aux autorités

Le dimanche 31 mars 2024, les fidèles chrétiens de Guinée, à l'instar de leurs coreligionnaires du monde, ont célébré fête de Pâques aux quatre coins du pays. Une fête qui marque la résurrection du Christ. Dans son homélie à la cathédrale Sainte Marie, l'archevêque de Conakry, Monseigneur Vincent Koulibaly, a une nouvelle fois lancé un appel pour la culture de la foi et de la cohésion nationale.



«Je saisis l'occasion solennelle, respectueusement pour exhorter les autorités à prendre des mesures d'accompagnement à prôner la foi et à respecter leur engagement. Nous devons tous prôner pour la réconciliation, Guinéennes et Guinéens, en privilégiant le dialogue qui est la seule voie de la résurrection. Dans nos pratiques, nous devons mettre fin à des manifestations conduisant à la perte en vie humaine. Ensuite, je vais demander spécialement à la jeunesse de prôner pour une utilisation rationnelle et responsable des réseaux sociaux, qui heurtent nos mœurs, chose qui va à l'encontre de nos valeurs.

Au CNRD, nous observons et saluons les actes allant dans

le sens de dire et faire la loi. Surtout nous appelons au pardon et à la culture de la paix », a déclaré l'archevêque de Conakry, Mgr Vincent Koulibaly.

C'était en présence de nombreuses personnalités. C'est le cas par exemple de la ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Rose Pola Pricemou, qui s'est exprimée en ces termes: «Pâques c'est une fête qui célèbre le triomphe, la victoire, la victoire du Christ ressuscité. Il faut savoir que les Chrétiens célèbrent ce moment pour se remémorer ce temps de victoire que cet envoyé de Dieu a eu il y a plus de 2000 ans. Ce sont nos peines, nos péchés et nos chagrins qu'il portait. À chaque fois que nous

célébrons Pâques c'est un moment de victoire...Il nous a portés dans nos moments de faiblesse, de joie et que nous devons nous rappeler que quelqu'un a porté cette souffrance que la Croix et que nous devons être croyants...Il y a quelqu'un qui disait que servir la nation, être un homme d'État est sacerdoce et nous nous inspirons de cet homme, du Seigneur qui a donné pour son peuple où que nous sommes. Autant qu'administrateurs, nous nous estimons autant que croyants dire que cette confiance qui est en nous c'est la grâce de Dieu et que nous devons donner le tout pour le tout au peuple de Guinée pour son épanouissement».

Kaba Kankoula

INFRASTRUCTURES RELIGIEUSES

La mosquée Mohammed VI inaugurée à Enta

Le vendredi 29 mars 2024, la mosquée Mohammed VI de Conakry a été inaugurée à Enta, en présence du PM et du Président du CNT. Les travaux de construction de cette mosquée ont commencé le 24 février 2017, sur 1 hectare, avec une capacité d'accueil de plus de 3000 places.

Se confiant à la presse à cette occasion, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah a déclaré ceci: «Cette mosquée construite par nos amis du Maroc avec une initiative du roi Mohammed VI, symbolise la solidarité et la solidité des liens entre le Maroc et la Guinée. Ce n'est pas la première fois que le Maroc, à travers des initiatives du Roi inscrit dans notre paysage des infrastructures, des dons, des activités qui marquent dans une large mesure les liens séculaires et parfois millénaires entre cette partie de l'Afrique du Nord et cette partie de l'Afrique de l'Ouest. L'architecture que nous admirons est une volonté du Roi qui inscrit dans le paysage ouest-africain les marques de la civilisation et les cultures du Maroc. Merci beaucoup pour ce don, merci pour l'initiative, nous saurons entretenir la mosquée, prier Dieu pour la

gloire de nos 2 peuples».

Au nom des Marocains, le secrétaire général de la Fondation Roi Mohammed VI des Oulémas Africains, Mohamed Rifki, a déclaré ceci: «Il a été procédé à l'inauguration de la mosquée Mohammed VI de Conakry. Cet édifice a été lancé par Sa Majesté le Roi le 24 février 2017. Et cela, suite à une requête des Guinéens à Sa Majesté le Roi, lui demandant de leur offrir un lieu de culte digne, représentant la solidité des relations séculaires, historiques, qui ont toujours existé entre le Royaume cherifien du Maroc et la République de Guinée. Ce vœu a été concrétisé. Nous arrivons à son ouverture officielle dans un jour béni de vendredi, dans un mois béni, le Ramadan. Cette mosquée, c'est pour tous les Guinéens. Elle sera au service de la paix, elle sera au service de la coexistence entre les Guinéens, elle sera



au service de la fraternité, rassemblant à la fois le Royaume du Maroc et de la Guinée».

Après la prière de vendredi, le président du CNT, Dr Dansa Kourouma, a tenu à rappeler l'excellence des relations entre la Guinée et le Maroc, depuis plus de 60 ans. « Depuis l'indépendance de la Guinée, le Maroc a toujours été du côté

de notre pays dans les moments de joie, mais aussi dans les moments de difficulté. En témoignent les multiples infrastructures religieuses et de développement. La Guinée a bénéficié de toute la générosité du peuple marocain quand nous avons été frappés de plein fouet par l'épidémie Ebola. C'est l'occasion pour moi, au nom du chef de l'État, de remercier Sa Majesté le Roi

du Maroc pour tout ce qu'il fait. Nous prions pour la la paix, la sécurité, la santé et la longévité du Roi, mais aussi du président de la République de Guinée qui nous a donné l'opportunité de vivre ces instants», a rappelé le président du CNT, Dr Dansa Kourouma.

Kèfina Diakité

SIGUIRI

Les FDS interpellent des présumés bandits et un suspect

Selon Mediaguinee, dans l'après-midi du lundi 1er avril 2024, le procureur de la République près le tribunal de première instance de Siguiiri, Ibrahima 1 Camara, est revenu sur les différentes attaques qui ont été perpétrées dans la préfecture de Siguiiri ces derniers temps.

Au total, quatre présumés bandits et un suspect ont été identifiés par le procureur. Ils sont tous poursuivis pour vol à main armée, association de malfaiteurs et complicité.

« Depuis avant le 25 du mois passé, nous avons interpellé quatre présumés bandits et un suspect, tous poursuivis pour les mêmes infractions, vol à main armée, association de malfaiteurs et complicité. La première attaque s'est passée à Bouré Balato. Ce dernier a arrêté un commerçant d'or après lui avoir retiré son or. À la sortie, ce dernier a crié et les gens sont venus au secours. Sur place, il a été arrêté. La deuxième attaque a eu lieu dans le quartier Fidéla. Ils ont réussi à retirer l'or et une somme



d'argent à un citoyen. Le lendemain, une autre attaque a été perpétrée au quartier ORS. Ils ont attaqué une boutique d'Orange money. Grâce à la collaboration des

citoyens, un présumé a été arrêté. Au quartier Bananikoro également, une autre attaque a été perpétrée, un présumé bandit a été aussitôt mis aux arrêts. C'est pour vous

dire que les forces de défense et de sécurité sont sur pied d'œuvre pour mettre fin au grand banditisme qui gangrène notre préfecture. Les bandits les plus recherchés

de Siguiiri, à savoir Sarbou et ses éléments sont en étroite collaboration avec ce groupe. Tous ceux qui seront interpellés, vont être jugés et condamnés à la hauteur de leur forfaiture. Ils sont tous en détention à la maison d'arrêt pour la suite de l'enquête», rassure-t-il.

Les noms des présumés bandits sont parvenus à notre rédaction. Issiaga Kallo alias Papi et Ousmane Traoré alias Faranafa, sont les cerveaux des attaques. Yakouba Koulibaly est chargé du transport de la nourriture. Amadou Manthos Keita est le fournisseur des armes de guerre. Le suspect Laye Nfaly Diallo est soupçonné d'avoir entretenu des relations avec ces présumés bandits, a-t-on appris de Mediaguinee.

Mamadou Oury

NIGER

La justice ordonne la remise en liberté de deux proches de Mohamed Bazoum

Au Niger, la justice a ordonné mardi 2 avril la remise en liberté d'Abdourahamane Ben Hamaye, journaliste qui travaillait au sein de la présidence sous Mohamed Bazoum et de Mohamed Mbarek, cousin de l'épouse de l'ancien président.

Les deux hommes avaient été arrêtés au Niger à l'automne dernier lors de la tentative d'évasion présumée de l'ancien président nigérien Mohamed Bazoum. Poursuivis pour complot contre l'autorité de l'État, Abdourahamane Ben Hamaye et Mohamed Mbarek étaient toujours en garde à vue près de 6 mois après leur arrestation.

Une situation à laquelle le juge des référés a mis un terme mardi 2 avril en ordonnant leur remise en liberté, sous astreinte d'un

million de francs CFA par jour de retard.

« Nos clients ont été respectivement arrêtés le 19 octobre et le 7 novembre dernier et, à ce jour, ils n'ont pas été présentés à un juge. Or, la loi en la matière dit bien que leur garde à vue, parce qu'ils sont en garde à vue, ne doit pas dépasser un délai d'un mois maximum », rapporte leur avocat, Maître Ibrahim Djibo, au micro de Pierre Firtion.

« On les accuse d'infractions très graves, de

complots contre l'autorité de l'État. Et malgré tout, à ce jour, ils n'ont pas été présentés à un juge, ils sont entre les mains de la gendarmerie, pour ne pas dire entre les mains du CNSP, parce que la gendarmerie répond aux injonctions du CNSP. Si le juge aujourd'hui ordonne qu'on les libère, ce n'est que justice, il n'a fait que dire le droit, et nous sommes très satisfaits de ce juge-là qui a eu le courage quand même de dire aux autorités en place : respectez le droit, en ordonnant la mise en liberté des mis en cause », réagit-il.



RFI

GABON

Le dialogue national s'ouvre officiellement à Libreville

Le coup d'envoi du dialogue national a été donné mardi 2 avril. Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées au Palais des sports de Libreville pour la cérémonie d'ouverture. Mercredi 3 avril, les 600 délégués inscrits, politiques, religieux, militaires, société civile, se retrouvent au Stade d'Angondjé pour entamer les discussions.

Le président Brice Oligui Nguema entouré de l'archevêque de Libreville Jean Patrick Iba (D) et le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra (G) lors de la cérémonie d'ouverture du dialogue national à Libreville en 2024.

Le président Brice Oligui Nguema entouré de l'archevêque de Libreville Jean Patrick Iba (D) et le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra (G) lors de la cérémonie d'ouverture du dialogue national à Libreville en 2024.

Le Palais des sports était plein à craquer mardi 2 avril. Sur la première ligne, Clotaire Oligui Nguema, le président de la Transition gabonaise, et l'invité vedette de la cérémonie, Faustin-Archange Touadéra, le président centrafricain. La mission de facilitation du président Touadéra a permis à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) de lever ses sanctions contre le Gabon.

À ses côtés, l'archevêque de Libreville, Monseigneur Jean Patrick Iba-Ba, qui dirigera le dialogue jusqu'au 30 avril prochain. Oligui Nguema l'a installé dans son fauteuil de commandement et lui a remis le rapport des 38 000



contributions des Gabonais, rapporte notre correspondant à Libreville, Yves-Laurent Goma.

Plusieurs moments d'allégresse ont marqué la cérémonie. Oligui Nguema et l'ensemble des généraux qui ont pris le pouvoir avec lui, le 30 août 2023, sont montés plusieurs fois sur la scène pour danser avec les artistes, notamment le doyen Pierre Claver Akendengué.

Quelques ténors de la politique gabonaise écartés du dialogue étaient tout de même invités à la cérémonie d'ouverture. Dans son discours, le général Oligui

Nguema a promis de transformer en texte de lois les recommandations du dialogue.

Ce dialogue est un moment primordial. Nous allons pouvoir parler avec franchise et sincérité. Les conclusions vont être traduites en texte. Puis soumis à un référendum qui permettra de se prononcer sur la proposition d'une nouvelle Constitution.

Les travaux démarrent réellement ce mercredi 3 avril et se concentreront au début sur des aspects techniques, avec une journée de négociations entre le bureau chargé de l'organisation et les

participants. Les textes régissant le règlement intérieur, les termes de référence et la méthode de travail seront discutés. Des éléments certes techniques mais néanmoins cruciaux, puisqu'ils guideront le dialogue national durant un mois. Ce sera aussi l'occasion de commencer à chercher le consensus qui devra prévaloir durant ces assises.

La journée sera d'autant plus intéressante que ces derniers temps, certains groupes avaient menacé de boycotter le dialogue si leurs revendications n'étaient pas écoutées. « Il y a encore des

incompréhensions entre des acteurs politiques et nous. Il reste encore des mécontents », a confié un membre du bureau. Tous les participants se retrouveront donc en plénière. À la dernière minute, leur nombre est d'ailleurs passé à 600, avec l'ajout de partis politiques oubliés, ainsi que d'étudiants et enseignants de l'université Omar Bongo.

La journée servira aussi à répartir les membres des diverses commissions. Chacun a pu s'inscrire à l'avance dans le groupe de son choix. Or, un déséquilibre se fait déjà sentir. « Beaucoup veulent être dans les groupes consacrés à la politique. L'économie et le social intéressent moins. On aimerait que cette vision change », confie un organisateur. De toute façon, si les commissions sont déséquilibrées, les organisateurs se réservent le droit de changer la répartition des places.

Le risque n'est pas à exclure que ce dialogue accouche d'une souris. On peut aussi arriver à des recommandations comme dans le passé et que le pouvoir en place puisse choisir ce qui l'arrange et refuser ce qui ne l'arrange pas.

RFI

MALI

Au moins 18 civils tués à Diankabou lors d'une opération militaire

Au Mali, au moins 18 civils ont été tués dans plusieurs villages de la commune de Diankabou, samedi 30 mars. Située dans le cercle de Koro, région de Bandiagara, dans le centre du Mali, cette commune a été le théâtre d'une opération militaire menée conjointement par l'armée malienne, le groupe Wagner et des chasseurs traditionnels dozoz. En plus des civils tués, plusieurs centaines de têtes de bétail auraient été volées, ce que certaines sources contestent.

À partir de 9 heures du matin et jusqu'à la fin de l'après-midi, ils sont allés de village en village, sillonnant la commune de Diankabou. Selon les nombreux représentants communautaires, notables ou simples habitants de la zone joints par RFI, les soldats maliens, accompagnés de mercenaires du groupe Wagner et de chasseurs traditionnels dozoz – les chasseurs sont régulièrement utilisés par l'armée comme guides – étaient très nombreux.

Ils ont fouillé les maisons à Tan-Coullé, Tan-Ali, Tan-Samba ou encore Bamguel. Les perquisitions se sont passées sans violence, mais « une vingtaine » de personnes – 18 à 21 selon les sources – rencontrées à l'extérieur de ces villages, parmi lesquelles des enfants, ont été sommairement abattues. Plusieurs sources font également état de disparus.

Certains « avaient peur et voulaient se cacher », explique une source de Diankabou.

D'autres « se reposaient sous un arbre », assure une autre. « Ce n'était pas des terroristes, ils étaient au mauvais endroit au mauvais moment », déplore effectivement une source sécuritaire malienne, qui confirme que 18 personnes, bel et bien civiles, ont été tuées. Deux hommes ont également été arrêtés « pour vérification » après que des armes ont été retrouvées dans leur maison.

Enfin, de nombreuses sources locales accusent l'armée, et ses supplétifs de Wagner et

des chasseurs dozoz, d'avoir volé au moins 400 têtes de bétail, des bovins appartenant à plusieurs familles de Tan-Coullé. « Ce n'est pas du vol », affirme la source sécuritaire malienne, « mais il y a un litige autour de la propriété de ces animaux ». Le gouverneur de la région de Bandiagara a été alerté, un travail serait en cours « pour identifier les propriétaires réels » du bétail.

Sollicités par RFI, ni le gouvernorat, ni l'armée malienne, n'ont donné suite.

RFI